

CAP agricole métiers de l'agriculture - Production Végétale

Certifiante

Contrat appr.

Réf. : 25179527F — Mise à jour : 16 janvier 2026

Organisme responsable : CFA ECB

Contenu

Objectifs

Le titulaire du CAPA MA travaille dans une exploitation agricole. Selon la spécialité qu'il a choisie, il est responsable de la conduite d'un élevage ou d'une production végétale.

L'ouvrier qualifié en productions végétales sait préparer une parcelle, apprécier son état général, procéder à la plantation ou au semis. Il peut prendre en charge les opérations d'entretien et de protection des cultures par l'emploi de fertilisants, de produits phytosanitaires... Il est capable de récolter et de conditionner les produits en respectant les consignes de mise sur le marché. Enfin, il sait conduire les différents matériels agricoles, les entretenir et assurer un premier niveau de réparation.

Acquérir une bonne formation générale et technique pour

- obtenir la capacité professionnelle requise et exercer la fonction de chauffeur et salarié agricole
- permettre l'accès à des emplois de salarié dans les exploitations de polyculture-élevage
- poursuivre des études vers des Bac Pro, Brevet, Professionnel ou Certificat de Spécialisation
- devenir autonome dans la conduite et l'entretien des agroéquipements, les travaux divers d'élevage (traite alimentation, soin)

Programme

Sciences économiques

Sciences et techniques des équipements

Écologie

Zooteknie laitière et porcine Sciences et techniques agronomiques

Grandes cultures

Avec les capacités professionnelles suivantes à certifier

CP4 : Selon le secteur de production considéré

Ruminants ou porcs ou aviculture ou équins : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

Arboriculture ou horticulture ou viticulture : Réaliser des travaux sur les végétaux

Grandes cultures : Réaliser des travaux mécanisés des cultures

CP5 : Selon le secteur de production considéré

Ruminants ou équins : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage

Porcs ou aviculture : Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage

Arboriculture ou horticulture ou viticulture : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

Grandes cultures : réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols

CP6 : Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Niveau CAP, BEP	Niveau de sortie Niveau CAP, BEP
---	--

Liste des certifications

CAP agricole métiers de l'agriculture Code RNCP : 40523

Métiers associés

- A1410 — Élevage ovin ou caprin
- A1411 — Élevage porcin
- A1414 — Horticulture et maraîchage
- A1405 — Arboriculture et viticulture
- A1407 — Élevage bovin ou équin

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2089996	Présentiel	Redon	31/08/2026	29/06/2028

Source : GREF Bretagne #25179527F